

REVUE DE PRESSE



01 MARS 2016

> 14 MARS 2016



L'usine de potabilisation bientôt en service



Philippe Pinho précise que la nouvelle usine de potabilisation, en plus d'être moderne, préserve le milieu naturel.

Construite dans les années 50, au bord de la Moselle, l'actuelle usine de potabilisation à Messein est maintenant vétuste. L'ancienne station va prochainement laisser place à un nouvel équipement répondant aux normes en vigueur et à la pointe de la technologie. Situé à quelques mètres de l'ancienne usine de potabilisation, le procédé restera identique avec le pompage de l'eau de la Moselle mais le

traitement de l'eau utilisera les dernières techniques afin de garantir une qualité d'eau optimale. La capacité de la future usine sera de 90 m³/heure avec un pompage de l'eau brute dans la Moselle et dans des puits alluviaux situés juste en face du nouveau site. Les caractéristiques de l'eau de Moselle varient de manière importante en fonction des conditions météorologiques et ont nécessité de mettre en place des procédés plus complexes que ceux utilisés jusqu'à présent.

En effet, l'eau pompée sera traitée en suivant plusieurs étapes successives : une clarification comprenant un prétraitement de reminéralisation, un affinage pour le traitement des pesticides et l'absorption de la matière organique résiduelle, la finition avec l'élimination de la turbidité résiduelle par filtration sur sable et, enfin, la désinfection qui consiste à la destruction des bactéries, des parasites et des virus grâce à un rayonnement UV. La désinfection par chloration reste nécessaire afin d'assurer la qualité de l'eau dans son trajet dans le réseau de distribution allant jusqu'au robinet du consommateur. Il faut également noter que la potabilisation induit des eaux sales et de lavage des filtres qui seront traitées par la station d'épuration de Neuves-Maisons. A quelques semaines de sa mise en route, Filipe Pinho, président de la Communauté de communes, accompagné de Marie Bainville, directrice des services techniques, et de Mathieu Averlant, directeur de l'eau et de l'assainissement, se sont rendus sur place afin d'assister aux premiers tests qui laissent entrevoir un démarrage imminent.

Festi-Suédé : presque du ciné



Les candidats de la 5e édition ont jusqu'au 18 mai pour rendre leurs réalisations. Photo DR

Donner l'illusion de revoir King Kong en version peluches, Jurassic Park avec dinos en plastique, Star Wars en cartons et lampes torches ou la Famille Addams réaffublée de perruques et gants Mapa, c'est tout le principe du verbe « suéder ». Autrement dit « réaliser un remake d'un film avec des acteurs amateurs et des moyens techniques très limités. » Une pratique éminemment humoristique inspirée du film «

Soyez sympas, rembobinez » de Michel Gondry (2008).

« À l'époque, Gondry lui-même avait lancé un festival qui engageait les gens à faire comme ses personnages : tourner des films mythiques avec les moyens du bord », rappelle Laurent Blanchard, responsable du secteur ciné du centre culturel La Filoche. « Et puis, après la première édition, c'est retombé comme un soufflet. Du coup on en a relancé l'idée il y a cinq ans, pour voir. » Ils ont vu si bien, les candidats se sont manifestés si nombreux et surtout le résultat s'est révélé si drôle que le Festi-Suédé de la Filoche est désormais devenu une petite institution rameutant des candidats de toute la région mais aussi parfois depuis Paris et la Belgique ! Tous partagent ce même esprit « bricolo » apte à retourner Shining en deux minutes, à s'intéresser à une séquence de Dirty Dancing, à tourner un travelling sur skateboard ou à décréter que minette, le chat de la famille, va endosser bon gré mal gré le rôle d'un Gremlins... « Sans pour autant donner dans la parodie », signale Laurent. « L'enjeu, c'est de suivre la construction du film original. Là un gros plan, ici un cadre large, etc. »

« Alors forcément il y a des films qui s'y prêtent plus ou moins bien », souligne de son côté Magali Louis, chargée de production et de programmation. « Des films populaires à gros effets spéciaux, type Star Wars, Retour vers le futur, Ghostbuster permettent de particulièrement solliciter l'imagination. » C'est là que colle, carton, petits soldats en plomb et poupée Barbie de la petite soeur peuvent soudain se révéler de précieux alliés. Et même la grand-mère s'il le faut !

Tapis (presque) rouge

Certains optent pour une technique d'animation, d'autres pour de vrais acteurs, d'autres encore mêlent les deux. Quand James Bond vient à multiplier les acrobaties à bout d'hélicoptère, la figurine antichoc est vivement recommandée...

Petites perles d'inventivité et de système D ont maintes fois émerveillé les organisateurs de Chaligny qui, en contrepartie, soignent la cérémonie de remise des prix programmée en juin prochain. Et ce, sur un tapis « presque » rouge, avec des trophées fabriqués en France « à la main dans nos bureaux, remis en guise de prix du presque cinéma presque bien filmé. Mais où l'on rit beaucoup ! » En bref une soirée où on a plaisir à se faire franchement sué... der.

Lysiane GANOUSSE

Ateliers et Palme (presque) en or

« Au-delà de la franche rigolade, il y a dans notre démarche un aspect éducation à l'image », rappelle Magali Louis. D'où l'organisation de deux ateliers de deux séances chaque fois, permettant d'apprendre à analyser une séquence, se familiariser au principe du Suédage, découvrir des trucs et astuces, puis de s'initier au montage. Ouvert à tous. Prochain atelier les 12 et 19 mars à 14h à la Filoche.

- La Cérémonie (presque) Officielle, programmée le 24 juin, permettra de remettre la Palme presque en or, la Palm'Ella Anderson (prix d'interprétation), la Palm'oyen (presque meilleurs effets spéciaux), la Palm'd'Amour et la Palm'Tous (coup de Coeur du public).

Le soir de la cérémonie, le public est invité à porter le presque smoking, le noeud pap'en carton et la robe en papier kraft !

Ouvert à tous

Deux catégories sont ouvertes dans le cadre du Festi-Suédé : scolaires et tout public. Par tout public, les organisateurs entendent ratisser large. Ils ont d'ailleurs déjà vu participer des bandes de copains, des familles entières, des MJC et même des détenus.

Règles à observer : les candidats doivent piocher dans une liste d'une vingtaine de films mis à leur disposition (suggestions complémentaires possibles mais à faire valider), n'utiliser que le système D (Même pour le son. Pas question de reprendre la bande originale) et s'en tenir à 2 mn de durée totale.

Transmettre le film avant le 18 mai minuit, inscription possible jusqu'à cette date également.

lafiloche@cc-mosellemadon.fr

Samedi 05 mars 2016 / Neuves-Maisons

Raconte-moi ton enfance



Mais que faisaient nos anciens quand ils étaient petits ?

Yannick Toussaint, de la compagnie de théâtre Histoire d'eux, est allé à la rencontre des pensionnaires de la résidence Clerbout pour préparer son spectacle de marionnettes qui se déroulera le 1er juin à la Filoche dans le cadre du cycle "Grandir". Depuis novembre, la troupe est en résidence à Chavigny grâce à un partenariat avec la communauté de communes de Moselle et Madon. La pièce qui s'intitule "Quand j'étais petit je n'étais pas grand" va se construire sur la base des anecdotes

racontées par les aînés mais pas seulement. En effet, après la période d'écriture, les retraités seront de nouveau mis à contribution pour la construction des marionnettes mais aussi le jour du spectacle en participant à l'animation.

Au fil des ateliers menés par les comédiens de la compagnie "Histoire d'eux" au foyer André-Clerbout, le spectacle sera créé de toutes pièces par les participants qui, grâce à la pièce prouveront que dans chaque adulte sommeillent de belles histoires, parfois mélancoliques mais souvent amusantes.

Mardi 08 mars 2016 / Maron

Plongée dans le Moyen Âge



Une assistance attentive.

Des coiffes et des costumes chatoyants, des ustensiles en terre, des tapis soyeux, des candélabres, des pots en étain, tel était le décor de la séance de contes sur le thème le Moyen Âge. qui s'est déroulée samedi matin à la bibliothèque.

Cette période de l'histoire est au programme du 1er cycle d'animation retenu cette année par la Filoche, la médiathèque intercommunale. Ce thème va se décliner pendant près de 2 mois dans toutes les bibliothèques en réseau de la CC Moselle Madon. A

Maron, c'est Sandrine Jacquot qui a planté ce décor favorisant une immersion dans le quotidien du Moyen Age.

Chansons de geste, fables, légendes, aventures de Renart (devenu depuis « renard ») ont été au coeur de cette matinée. Les enfants ont apprécié les aventures du malin renard toujours prêt à berner son sot de cousin, le loup Isengrin, tous deux reflets de la société de l'époque. Les enfants étaient suspendus aux lèvres des conteuses, Florence et Isabelle, qui se relayaient dans la narration. Elles leur ont fait remonter le temps avec des histoires de châteaux, de rois pas toujours bons envers leur peuple et de bergère devenue princesse.

La séance a eu du mal à se terminer à midi, les petits en redemandaient.

Jeudi 10 mars 2016 / Neuves-Maisons

Les chômeurs moissonnent



Barbara Amand de la Com com du Saintois ; Sophie Le Bihan, Com com Moselle et Madon ; Luc Martin « Bénévole encadrant » ; Laurence Flament, directrice de Pôle Emploi Vandoeuvre et Hervé Tillard, vice-président. Photo S.L.

Et si les chômeurs allaient eux-mêmes dénicher leur emploi en allant frapper à la porte de tous les employeurs de leur bassin de vie ?

La démarche a de quoi surprendre, mais l'expérience menée en 2015 dans le Saintois avait donné de très bons résultats. « Nous avons recensé 600 employeurs potentiels dans 55 communes : des PME, TPE, exploitations agricoles, associations. 60 demandeurs d'emplois s'étaient mobilisés », se souvient Luc Martin, l'ancien président de la communauté de communes du Saintois.

Ainsi que toute une équipe de bénévoles pour les encadrer. Tout le dispositif repose sur le principe de « parrainage et de volontariat ». Résultat ?

« L'opération a débouché sur 39 contrats. Au-delà de ces postes en CDD ou en CDI, c'est le dynamisme et l'enthousiasme que suscite la démarche qui est impressionnante, aussi bien chez les demandeurs que les chefs d'entreprise. Certains d'entre eux sont sensibles au volontarisme des candidats. La rencontre physique permet une meilleure appréciation. L'un des demandeurs s'est félicité d'avoir été bien reçu partout. Sauf chez sa coiffeuse ! » Les « Moissons de l'emploi » sont reconduites cette année et étendues au territoire de Moselle-et-Madon.

Pôle Emploi Vandoeuvre prend part à l'opération en formant les « moissonneurs ». « Il faut être volontaire, c'est la condition sine qua non pour adhérer au dispositif », explique la directrice de Pôle Emploi Vandoeuvre Laurence Flament.

1.500 employeurs ciblés

1.500 employeurs potentiels sur le territoire des deux collectivités. Et 1.500 demandeurs d'emploi ont été conviés à participer à ces moissons. Le dispositif leur sera présenté lundi 14 et mardi 15 mars. Les binômes constitués recevront une formation la semaine suivante (les 21 et 22 mars). Et la grande récolte s'étalera du 29 mars au 1er avril.

Chaque soir, des séances de « débriefing » animées par leur parrain leur permettront de mesurer le chemin parcouru. Les initiateurs du projet espèrent que ces retours susciteront une certaine émulation entre les équipes. Cet « audit » en porte à porte permettra aussi de mieux connaître le terrain. « Dans le Saintois, un entrepreneur nous a clairement fait comprendre qu'il n'était pas en mesure de participer parce qu'il avait de gros soucis de trésorerie : leur client principal leur a fait défaut. Il a pu être accompagné par le service économique de Moselle et Madon », rapporte le vice-président en charge de l'économie Hervé Tillard. Et puis, on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

S.L.

Les avantages

Est-il possible de détecter des besoins en recrutement sur le même territoire deux années de suite ? Y aura-t-il des opportunités de recrutement dans le Saintois qui a déjà été prospecté en 2015 ?

« Les moissons n'assèchent pas les territoires », affirme Hervé Tillard. Il suffit de regarder du côté de Saverne où l'opération initiée une première fois en 2009.

En 2014, 567 offres d'emploi, 59 offres d'apprentissage. 2.850 entreprises ont été ciblées pour la prospection par les 116 demandeurs d'emploi formés à la prospection directe des entreprises. 44 % des moissonneurs ont retrouvé un emploi dans les quatre mois qui ont suivi l'opération.

Grâce à cette démarche, les demandeurs d'emploi redeviennent actifs et dynamisent leur recherche. Ils découvrent aussi leur « environnement économique »

Les entreprises, elles, profitent de l'opération pour faire connaître leur activité et leurs besoins en recrutement.

Vendredi 11 mars 2016 / Neuves-Maisons

La Filoche sait communiquer



Alma Mehmeti a rejoint l'équipe de la Filoche comme chargée de communication.

Cela fait maintenant 1 mois qu'Alma Mehmeti a rejoint l'équipe de la Filoche à Chaligny comme chargée de communication. Alma, en plus d'être une passionnée, a de beaux atouts à faire valoir dans son nouveau poste. En effet, Alma a un master II de communication et a tout juste 27 ans, elle a déjà une solide expérience dans le monde de l'entreprise. Une belle prouesse quand on sait qu'Alma, originaire d'Albanie, est arrivée en France à l'âge de dix ans et

ne maîtrisait pas le français. Aujourd'hui elle a une parfaite maîtrise de la langue et de la communication.

En quelques semaines, la jeune diplômée connaît déjà parfaitement le fonctionnement de la médiathèque. C'est elle qui est au cœur du lancement du nouveau cycle de la Filoche sur le Moyen Âge et plus particulièrement d'en faire la promotion auprès du public et des médias.

Le thème du Moyen Âge sera à l'affiche de la Filoche jusqu'au 3 mai, avec une multitude de rendez-vous : expositions, concerts, cinéma, spectacles...

Alma rappelle qu'un atelier de cuisine médiévale se déroulera le samedi 2 avril dans la salle des fêtes de Maron.

Le programme complet est à consulter dans les brochures distribuées par la médiathèque.

Dimanche 13 mars 2016 / Richardménil

Richardménil : l'éveil du printemps



Les enfants s'inspirent des livres pour leurs créations.

Dans le cadre des séances thématiques organisées par la médiathèque intercommunale "La Filoche" et par les médiathèques en réseaux, une animation sur l'éveil du printemps s'est déroulée à la médiathèque de Richardménil. Les enfants ont d'abord écouté différentes histoires racontées par Claudine et Dominique. Dans chaque livre, les enfants ont découvert de magnifiques illustrations avec des paysages de crépuscule, des oiseaux merveilleux et des poissons multicolores. Ensuite, les bambins se sont installés à l'atelier pour réaliser des tableaux et des marque-pages s'inspirant des illustrations et thèmes

des livres. Les enfants ont beaucoup apprécié cet après-midi de découverte et de création artistique.



COMMUNES

CCMM

Les échos du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pris plusieurs délibérations.

Programme des coupes en forêt : le conseil valide la proposition de l'ONF concernant l'exploitation des coupes de bois des parcelles 11 et 25.

Création d'un poste CUI/CAE : pour subvenir aux besoins de la commune en personnel, le conseil valide la création d'un poste pour un contrat bénéficiant d'une aide de l'Etat de 85 % sur la rémunération pour 20 heures de travail. Le poste est créé à dater du 1er mars pour 30 heures de travail hebdomadaire.

Indemnités du maire : suite à l'entrée en application au 1er janvier 2016 de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 sur le statut des élus locaux, les indemnités du maire des communes de 1.000 à 3.500 habitants sont versées à son taux maximum de 43 % de l'indice 1015 soit : 1.634,63 EUR. Le maire peut les réduire par une délibération. Le conseil valide la demande du maire de conserver le taux voté lors de la mise en place du conseil en 2014, soit 40 %.

Convention de partenariat collectivités : le plateau Sainte-Barbe comprenant des Espaces naturels sensibles (ENS), une proposition de convention entre le département, la CCMM et les communes de Bainville, Maizières et Pont-Saint-Vincent est soumise au vote. Il s'agit de mettre en place des actions pour la préservation du site, de sa flore et faune. Le conseil valide le projet en demandant de concerter également le SIVU.

La révision du PLU approuvée

Samedi dernier, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en présence de onze présents, deux pouvoirs et deux absents, après avoir adopté le compte rendu de la réunion du conseil du 1er février, à l'unanimité.

A l'ordre du jour : révision simplifiée du PLU ; annulation de la délibération du 2.1.07-2016. Suite à la demande du bureau d'études mandaté pour cette révision simplifiée du PLU, il y a lieu de modifier l'intitulé de cette dernière en utilisant l'expression : approbation de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme, au lieu de modification simplifiée du PLU concernant un espace boisé classé et afin de permettre la continuité de l'exploitation de la carrière Vicat, unanimité.

Approbation de la révision simplifiée du PLU : le conseil prend acte que cette nouvelle délibération entraîne de fait une application de cette approbation dans un délai d'un mois, à compter du 27 mars, après affichage, insertion dans la presse et approbation du préfet ; unanimité des présents, moins une abstention.

Vendredi 04 mars 2016 / Maron

Conseil municipal : éclairage public mis aux normes

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les délibérations évoquées lors de sa dernière séance.

Il s'agissait, en premier lieu, de modifier les modalités de travail de deux agents communaux.

D'abord, celui de l'agent administratif chargé de l'accueil à la mairie. Cette personne souhaitant, pour des raisons personnelles et professionnelles, réduire ses heures de travail à la mairie, en passant de 20 h à 17 h 30, le conseil a décidé pour ce faire de supprimer le poste permanent d'adjoint administratif territorial 2e classe qu'elle occupait pour une durée de 20 h et de le remplacer par le même emploi mais pour une durée hebdomadaire de travail de 17 h 30. Ensuite, le contrat de travail en CDD d'un agent technique polyvalent remplissant les conditions pour bénéficier d'un CDI, a été transformé en CDI sur un grade d'adjoint technique 2e classe.

Autre point en discussion, l'amélioration et la mise aux normes de l'éclairage public. Il s'avérait indispensable de remplacer les luminaires existants (au mercure) par d'autres plus économiques en énergie.

Ces travaux, d'un coût estimé à 33.000 EUR, pourraient être subventionnés, à hauteur de 40 %, soit 13.200 EUR, par les intercommunalités du Pays Terres de Lorraine, au titre du soutien aux travaux d'économie d'énergie. Resterait 19.800 EUR, à la charge de la commune, dépense inscrite aux budgets primitifs de 2016, 2017 et 2018.

Vendredi 04 mars 2016 / Chaligny

A la rencontre des écrivains



Tout au long de la journée, le public rencontrait des auteurs qui ont dédié leurs oeuvres

Michèle Melchior et Béatrice Bentz du Foyer des jeunes sont fières du 9e salon « Autour du livre ». Il a lieu le dimanche 28 février à la salle polyvalente.

L'occasion de rencontrer plus de 30 écrivains venus de toute la Lorraine et d'ailleurs. Tous les genres littéraires étaient représentés : littérature jeunesse, B.D., fantastique, poésie, romans. Du plus petit au plus grand, la passion des mots, la lecture et des dessins étaient partagés. Parmi les exposants, les visiteurs ont

pu retrouver quelques auteurs comme Patrick Godard, dit « Le Chevalier », auteur de polars pour adultes et fantastiques pour adolescents, de nouvelles et de pièces de théâtres, créateur de sa maison « Edition du Chevalier ». Il sera au salon du livre à Marbache les 3 et 4 septembre où il présentera son dernier roman pour les enfants sur le thème médiéval fantastique.

Dimanche, l'invitée d'honneur était Noëlla Cailly, romancière lorraine, fidèle depuis la 1^{re} édition. On retrouvait également, Frédéric Fort, Nancéien et Lorrain, qui a obtenu, en 1994, le prix jeune talent. Avec simplicité et mélodie, il livre ses poèmes au gré de ses pensées, de ses morceaux de vie. Il est « un peu cette histoire qui se promène dans la rue », laissant vagabonder sa poésie au fil des pages, partageant avec le lecteur des moments complices. Son dernier ouvrage « Écrin de vie » est un recueil de poésie.

Irène Génin-Moine, poète et conteuse qui s'inspire souvent du Saintois qu'elle affectionne tout particulièrement, emmène son lecteur dans une poésie profonde et délicate, imagée par ses propres photographies. La jeunesse était là avec Margaux Manchon, étudiante en métier du livre, stagiaire de la maison d'édition « Le Verger des Hespérides » qui dédie ses textes à tous ceux qui sont restés des adolescents dans l'âme. Marion de la Médiathèque la Filoche a lu aux enfants des histoires ainsi que Pierre Lambert, qui a mis en scène ces histoires qui font peurs ainsi que l'implication des élèves de l'école du Mont et de Banvoie

Vendredi 04 mars 2016 / Méréville

Le temps du printemps est revenu



Les organisateurs bien studieux de « Mérév'de printemps ».

« Mérév'de Printemps » aura lieu, le samedi 19 mars, à la salle polyvalente, de 10 h à 18 h.

Cette année, la manifestation est organisée conjointement par le comité de fleurissement et le foyer rural, avec la coopération de nombreux bénévoles. Sans oublier, pour la vente de fleurs, de Corinne fleurs de Pont-Saint-Vincent/Ludres et les horticulteurs Duval de Ceintrey. La Filoche sera en représentation à la bibliothèque.

Toute la journée, il y aura une bourse aux plantes, des expositions de photos par Annie Foiselle et Arlette Jambois, un stand du foyer rural avec de petites décorations de Pâques, un diaporama « Ethique et biodiversité » avec Claude Krysanjac, une exposition de toiles de Jean-Jacques Hauser, un concours-photos sur « La Moselle dans tous ses états », de petits jeux sur le thème de la nature...

Le matin, pour les enfants, atelier gratuit et surprise sur une décoration printanière. Inscriptions, tél. 03.83.47.17.97. L'après-midi, : atelier floral pour les adultes avec Corinne Fleurs. Inscriptions, tél. 03.83.47.32.92. En parallèle, animation de la Filoche à la bibliothèque pour les enfants. Inscriptions souhaitées, tél. 06.06.50.78.79 ou bibliotheque.mereville@orange.fr.

A 17 h 45, remise des prix du concours photos pour lequel chaque visiteur pourra voter.

Renseignements, tél. 03.83.47.32.92.

Les doléances des commerçants



Nombreux sont les commerçants à avoir répondu à l'invitation de la municipalité.

Afin d'écouter et de recueillir les doléances des commerçants et ainsi de renforcer les liens déjà existants entre la municipalité et ses commerces, Marie-Lou Kadok, adjointe déléguée aux quartiers et aux commerces, a organisé une réunion. Les commerçants en ont profité pour s'exprimer. Après les remerciements d'Emmanuel Wilhem, président de l'UCAN pour la forte mobilisation des commerçants et l'initiative de la municipalité, plusieurs points ont

été exposés.

A commencer par les places de parking insuffisantes au centre-ville. Les élus sont bien conscients du problème. Le parking du marché couvert serait un bon moyen de désengorger les places mais les dégradations que certains véhicules y subissent entraînent une méfiance des usagers. Un projet de sécurisation avec carte nominative pour y accéder est en cours de réflexion.

Autre sujet traité : les travaux de voirie rue Capitaine-Caillon. Ces travaux ont pour objectif d'élargir les trottoirs pour le stationnement et la circulation des vélos et des piétons. Les placettes du point central seront également rénovées, tout comme la gendarmerie. Les incivilités du point central ont été évoquées. Plusieurs choses ont été tentées pour endiguer ces dégradations et ces nuisances sans succès.

Les services techniques ont installé de nouveaux éclairages afin que les endroits sombres soient plus sécurisés, mais cela n'empêche pas les groupes de continuer à se réunir.

L'installation de caméras de surveillance n'est pas une option pour l'équipe municipale ; en revanche, des propositions concrètes seront bientôt faites aux commerçants afin d'en finir avec les désagréments.

Les commerçants aimeraient également que les élus soient plus présents dans leurs boutiques. Bonne note est prise.

Une inquiétude a été soulevée concernant la concurrence avec le pôle d'activités se développant autour de l'Intermarché et de la Filoche, mais la réhabilitation du point central devrait permettre de développer le commerce de proximité.

Aujourd'hui, les commerçants sont mobilisés pour la 53e braderie. Rendez-vous dans les rues du Capitaine-Caillon et du Général-Thiry devenues piétonnes pour l'occasion.

Mardi 08 mars 2016 / Viterne

Au fil du conseil municipal

Le conseil s'est prononcé sur la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique de 2e classe à temps non complet pour une durée de 20 heures par semaine, à compter du 16/03 jusqu'au 15/09

Bail de location de chasse à l'ACCA de Viterne pour une durée de 9ans avec un montant initial de 12,50 EUR l'hectare

Installation de la climatisation à l'école, l'estimation maximale des travaux est 9.800 EUR environ, une subvention est sollicitée

Achat d'un photocopieur pour l'école communale 2.148 EUR

Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente, préau et mobilier à partir du 1er mars

Nouveau formulaire de réservation des biens communaux

Mercredi 09 mars 2016 / Méréville

Au fil du conseil municipal

L'association le Restaurant des Enfants a subi fin décembre 2015 un préjudice financier suite à des régularisations rétroactives de salaires et de charges. Ne disposant plus de fonds propres, l'association demande une aide exceptionnelle afin de verser la dernière annuité des notifications URSSAF, soit la somme de 7.751 EUR. Le conseil municipal reconnaît l'importance de l'association le Restaurant des Enfants pour la vie communale, mais considérant la demande de subvention à la CLCV (consommation logement et cadre de vie du bassin de Neuves-Maisons) le conseil refuse d'octroyer une subvention à cette association.

Travaux

Rénovation d'une maison en deux logements locatifs communaux sis 1 rue de Renaudeau, la commune souhaite éviter la vacance de logements, pouvoir proposer une offre locative, réhabiliter ces derniers tout en améliorant leur performance énergétique. Le coût prévisionnel du programme de rénovation des deux logements s'élève à 200.000 EUR HT. La commune souhaite procéder à l'isolation extérieure des pignons et de la façade nord du bâtiment scolaire. Le coût prévisionnel du programme s'élève à 48.000 EUR.

Changement de luminaires d'éclairage public pour améliorer la performance énergétique en procédant au changement de luminaires sodium par des luminaires LED. Le coût prévisionnel s'élève à 22.970 EUR. Afin de pouvoir réaliser ces opérations, la commune souhaite solliciter l'ensemble des subventions possibles.

Une rencontre entre le conseil municipal et le major Bechamp, référent sûreté, concernant la mise en place du dispositif « voisins vigilants », est proposée le mercredi 16 mars à 18h30

Les délibérations du conseil

Lundi, le conseil municipal s'est réuni, en présence de treize conseillers, deux absents.

Indemnité de gardiennage salle polyvalente : les élus décident à l'unanimité de verser une indemnité de 1.287 EUR brut à Marie-Pierre Mangin pour la 1^{re} moitié en juin 2016 et en décembre 2016 pour la seconde partie.

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe : le conseil décide de créer à compter du 2 mai au 31 octobre 2016, un emploi non permanent d'adjoint technique de 2^e classe territorial à temps non complet de 20 heures, pour accroissement saisonnier d'activité (tonte, entretien des bâtiments publics...), avec pour indice brut : 339/indice majoré : 320, unanimité.

Travaux en forêt communale : le conseil municipal fixe la destination des coupes de l'exercice 2016, vente des futaies de la coupe façonnées de la parcelle N° 2 régénérée, essences chêne, 0,35 - charme, 0,30 - autres feuillus, 0,35, pour une estimation du volume de 200 m³ (bois façonné et cession bois de chauffage), vente de grumes aux ventes groupées organisées par l'ONF autorisée et le cas échéant cession à l'amiable des articles invendus en cession de bois de chauffage aux particuliers, unanimité.

Travaux RD 51/allée du Hureau et route de Maizières : il s'avère nécessaire d'avoir recours à l'emprunt d'un montant de 300.000 EUR, la banque postale est retenue pour cet emprunt d'une durée de 19 ans, au taux fixe de 1,95 %, tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2035, unanimité.

Le Festival « Lapalette » remet le son



Un groupe de jeunes motivé et confiant dans son engagement.

« Mets le son », l'association créée en 2015 a tenu son assemblée générale cette semaine.

Le nombre des participants à l'AG n'était à la hauteur de l'événement qu'a représenté le festival « Lapalette », proposé par l'association en juin 2015. La mise en place fut laborieuse mais la manifestation, associant animations et musique, dépassa toutes les espérances, rencontrant un succès phénoménal : 200 bénévoles, 1.000 personnes

accueillies, 12 heures d'animation et de concert, 8 groupes de musique et 10 associations engagées ; le tout orchestré par une équipe motivée et toute jeune, le président, Léo Scheer, avait juste 20 ans. Il était accompagné dans cette entreprise par une dizaine de copains, unis par le goût de la musique.

Devant la réussite et le bon esprit du festival, 12 autres jeunes sont venus grossir les rangs de l'association. Soutenus par la mairie et la CCMM, ils ont bien l'intention de « remettre le couvert » en 2016 « en ouvrant de nouveaux horizons », précisent-ils.

Leur credo reste le même : esprit d'ouverture et association du public à l'organisation, variété des animations intergénérationnelles, travail collectif permettant la rencontre des différents acteurs du projet, échange et partage faisant appel à la solidarité et l'entraide entre les partenaires.

Les 25 et 26 juin

La nouveauté en 2016 sera d'offrir ce festival pendant tout le week-end, les 25 et 26 juin ; le samedi étant réservé aux animations et concerts, le dimanche à un grand repas, suivi d'ateliers participatifs.

En dehors de ce grand rendez-vous, le groupe, dans l'esprit de son engagement, a également participé en 2015 aux festivals le Jardin du Michel, la Bancal Night et Michtô. "La motivation et l'audace pourraient définir notre groupe » énonce-t-il. C'est ce qui a boosté Thomas, l'un des nouveaux membres, qui a le projet de créer une ferme urbaine à Nancy. « Ils m'ont inspiré ! Même si on est jeune, on peut faire des choses carrées et humaines » a-t-il dit en conclusion de cette sympathique AG.

Lundi 14 mars 2016 / Méréville

Démission du maire de Méréville



« L'intérêt général en dehors de tout esprit partisan »

Bernard Rouillon, maire de Méréville depuis 1997, a attendu la notification préfectorale, en date du 10 mars dernier, confirmant, à sa demande, sa démission de ses fonctions de maire et de conseiller municipal de Méréville, pour informer ces concitoyens. Le jour même, il distribuait une lettre explicative dans les boîtes aux lettres de sa commune, faisant part de sa « tristesse ».

Projet de lotissement contesté

« Durant deux mandats, de 1997 à 2010, j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler au sein de deux équipes municipales successives et au syndicat des eaux de Frolois-Méréville comme membre, puis comme président », écrit-il. « Aujourd'hui, je vous fais part de la décision de démissionner de la charge de maire que vous avez bien voulu m'accorder lors de la

consultation électorale de mars 2014 ».

À cette date, face à une liste d'opposition, l'équipe de Bernard Rouillon (liste sans étiquette) remporte les élections haut la main, avec plus de 62 % des suffrages. Deux membres d'opposition sur les 15 membres que compte le conseil sont élus. Quelques mois plus tôt, un projet de construction de 200 logements, derrière « Le Clos Sylvestre », porté par Jacques Rousselot, avait été retoqué par le conseil municipal et avait divisé la commune.

L'abandon du projet d'urbanisation est-il responsable des tensions actuelles ? « Ça a sans doute pu jouer », poursuit l'ancien maire « mais il s'agit plutôt d'un ensemble de choses ». Dans sa lettre, Bernard Rouillon indique en effet que sa décision est motivée « par une opposition d'adjoints et de conseillers municipaux qui se refusent à tout dialogue et à toute concertation, organisant le blocage de nombreux dossiers, compromettant ainsi la réalisation du programme pour lequel vous avez majoritairement voté ».

Et d'évoquer à titre d'exemple l'impossibilité de mener à bien des actions précises telles que la rénovation de chaussées, le changement d'éclairages ou bien encore la construction d'une salle multi-

accueil. Raison peut-être pour laquelle Jean Guillaumont, adjoint aux travaux, a également démissionné en février dernier...

« Je n'ai aucune animosité envers qui que ce soit », poursuit Bernard Rouillon. « J'ai toujours considéré que l'intérêt général devait s'imposer en dehors de tout esprit partisan ». Esprit partisan y a-t-il, au sein du conseil municipal ?

Brigitte Remy, première adjointe, qui assure l'intérim, dément : « L'équipe municipale est formée par des personnalités variées, fortes et très compétentes. Des qualités qui sont de nature à répondre à la mise en œuvre du projet municipal. Nous avons des exigences très précises quant à la manière d'accomplir notre mission dans les domaines de compétence qui sont les nôtres. Monsieur Rouillon a perçu cette rigueur comme une forme de blocage. Ce qui est totalement faux. La future équipe, en tout cas, entend rester fidèle aux promesses qui ont été faites ».

Une réunion de travail devrait se tenir ce soir afin d'évoquer les prochaines élections sous quinzaine, comme le stipule la loi. Celles-ci ne seront du reste qu'internes au conseil municipal. Les Mérévillois n'auront donc pas à se rendre aux urnes.

Frédérique BRACONNOT
